de Zurich, affaire qui a eu lieu en 1888 et qui a amené la mort de Byrstein.

Il a eu gagner la confiance de Byrstein, et il lui a fourni l'argent nécessaire pour acheter des produits chimiques et pour payer le mécanicien chez lequel Byrstein fit fabriquer des bombes.

Landeisen se montrait toujours très large, et offrait des sommes considérables.

Toutefois, il ne sut jamais fournir des explosions satisfaisantes sur ses moyens d'existence.

Dembski prit parti à Fessai des bombes sans savoir de quoi il s'agissait. Il en fut quitte pour une grave blessure, et Byrstein fut tué par l'explosion de l'engin.

Landeisen n'a fait que répéter à Paris ce qui lui a si bien réussi à Zurich.

Quant à ses procédés, ils sont analogues à ceux que des collaborateurs de Kruiger ont essayés, en 1886, à Paris. A cette époque, deux anarchistes, l'un belge, l'autre allemand, se présentèrent chez plusieurs membres en vue de la colonie suisse à Paris et leur proposèrent un attentat contre le czar.

Les deux inconnus se donnaient comme Anglais, mais l'un ayant écrit son adresse sur un morceau de papier, trahit par son écriture sa nationalité allemande. Les deux agents furent éconduits des personnes auxquelles ils s'étaient adressés ; il reste encore à Paris, M. Lawroff ; celui-là pourrait certifier l'exactitude.

Landeisen a modifié un peu en tactique. Cette fois, il s'est adressé à des jeunes gens naïfs. Comme il ne sait pas le russe, il s'est fait passer pour un Russe des provinces baltiques.

Il appartenait, disait-il, au parti libéral qui a, comme les révolutionnaires, tout intérêt à détruire l'autocratie.

Contrairement à ce que faisaient ses prédécesseurs, il ne proposait pas ouvertement le régicide. Il disait qu'il fournirait de l'argent pour qu'on fît des dégâts sur la meilleure construction d'une bombe.

Plusieurs personnes acceptèrent ces propositions, mais leurs soupçons se réveillèrent lorsque Landeisen insista pour qu'on chargeât les bombes d'explosifs. Les réfugiés refusèrent nettement. Le 30 mai, il revint à la charge, et exaspéré de leurs refus il les traita de lâches.

Ces derniers détails ont été racontés par plusieurs réfugiés venus de Paris.

Du reste, on possède ici des documents très curieux sur toutes les tentatives que les Allemands ont faites pour se servir des nihilistes comme instruments.

Le premier qui essaya fut le capitaine Odanne, ancien instructeur de l'empereur actuel. On a de lui des notes dans lesquelles il rend compte des instructions qu'il reçut à Griesbaerche avant de partir pour la Russie.

Une visite à Gabrielle Bompard

Un rédacteur du *Gaulois* rapporte l'interview suivant :

D'abord, nous dit Gabrielle Bompard, c'est une erreur de croire que j'avais fait la vie avant de connaître Eyraud ; j'ai été élevée dans un asile pieux et je n'ai pas le goût de la grande dépense : j'ai cherché du travail, je n'en ai pas trouvé et je vous le dis : mais je n'avais pas besoin de beaucoup pour vivre; la preuve c'est que Garanger, qui m'aime, qui est riche et subvient à mes besoins, est étonné de ma discrétion ; il me donnerait tout ce que je voudrais.

Eh bien ! à quoi se bornent mes dépenses ? Voyez, voici les restes de mon repas : un pomme, un peu de viande, légume, des cerises, du vin ordinaire et de l'eau de Saint-Galmier. Oh ! ce n'est pas que je sois malade, et que l'eau minérale me soit ordonnée, mais c'est belle avec une sorte de coquetterie de femme bien portante ; mais je ne voudrais pas avaler de cette eau qui ne serait pas filtrée, et dans, vous savez, au dépôt et à la Conciergerie, nous sommes beaucoup, et qui sait ?

» Eyraud est trop méchant pour qu'une fois dans ses pattes il soit possible de se dépêtrer.

» Si j'avais refusé de me prêter à ses desseins, une autre m'eût remplacée dans l'exécution du crime, et moi j'aurais été tuée par lui. Il eût ainsi assuré mon silence. »

Sur notre insinuation qu'il était bien étrange qu'une fille de vingt ans, à ses débuts dans le mal, pût l'accomplir sans trouble, sans remords et dormir paisiblement à côté d'un cadavre :

« Toute démarche extraordinaire nous eût perdus, répondit-elle ; moi, je gour rend courageux, ferme et prudent ; et puis, c'est elle ajouté avec un cynisme incompréhensible, un cadavre n'est pas si effrayant que ça ; je vous dirai même que la tête posée dans sa ficelle, Gouffé faisait une figure si cocasse qu'on ne pouvait s'empêcher de rire... Vous aurier ri vous-même...

» J'avais une peur atroce d'Eyraud, confesse-t-elle ; si j'avais résisté à sa volonté, il m'aurait tuée. C'est cette peur qui m'a fait faire mainsi que j'ai agi ; je vous dirai même que la tête posée dans sa ficelle, Gouffé faisait une figure si cocasse qu'on ne pouvait s'empêcher de rire... Vous aurier ri vous-même...

» J'avais une peur atroce d'Eyraud, confesse-t-elle ; si j'avais résisté à sa volonté, il m'aurait tuée. C'est cette peur qui m'a fait faut laisser aux arrestations, qui supposent la liberté et ayant déjoué la police, on m'aurait relâchée dans un temps donné, j'aurais vécu dans des transes continuelles ; c'est un homme capable de tout, et je n'oublierai jamais l'air dont il m'a regardée, un matin que je lui racontais que, en dormant, il avait des cauchemars où il ne parlait que de luttes, de sang, de vol et de guillotine. »

*

Une lettre d'Eyraud

Le *Gaulois* publie une lettre inédite de Michel Eyraud dans laquelle il proclame naturellement son innocence et fait tout retomber sur Gabrielle Bompard. Il dit :

Il est évident que c'est un de ses amants qui a tué Gouffé, et que la misérable veut rejeter sur moi le responsabilité du crime.

Mais, mes amis, mes chers amis, ne m'ont pas mal pensé de mon ami Gouffé. Il se sulfit pas d'accuser un innocent, il faut des preuves.

Vrai, vraiment, je ne livrer à vous, mais je ne vous ne me mette les menottes. Je suis un homme capable de tout, et je n'oublierai jamais l'air dont il m'a regardée, un matin que je lui racontais que, en dormant, il avait des cauchemars où il ne parlait que de luttes, de sang, de vol et de guillotine. »

*

Une lettre d'Eyraud

Le *Gaulois* publie une lettre inédite de Michel Eyraud dans laquelle il proclame naturellement son innocence et fait tout retomber sur Gabrielle Bompard. Il dit :

Il est évident que c'est un de ses amants qui a tué Gouffé, et que la misérable veut rejeter sur moi la responsabilité du crime.

Mais, mes amis, mes chers amis, ne m'ont pas mal pensé de mon ami Gouffé. Il ne suffit pas d'accuser un innocent, il faut des preuves.

Vrai, vraiment, je ne livrer à vous, mais je ne vous ne me mette les menottes. Je suis un homme capable de tout, et je n'oublierai jamais l'air dont il m'a regardée, un matin que je lui racontais que, en dormant, il avait des cauchemars où il ne parlait que de luttes, de sang, de vol et de guillotine. »

*

Une lettre d'Eyraud

Le *Gaulois* publie une lettre inédite de Michel Eyraud dans laquelle il proclame naturellement son innocence et fait tout retomber sur Gabrielle Bompard. Il dit :

Il est évident que c'est un de ses amants qui a tué Gouffé, et que la misérable veut rejeter sur moi la responsabilité du crime.

Mais, mes amis, mes chers amis, ne m'ont pas mal pensé de mon ami Gouffé. Il ne suffit pas d'accuser un innocent, il faut des preuves.

Vrai, vraiment, je ne livrer à vous, mais je ne vous ne me mette les menottes. Je suis un homme capable de tout, et je n'oublierai jamais l'air dont il m'a regardée, un matin que je lui racontais que, en dormant, il avait des cauchemars où il ne parlait que de luttes, de sang, de vol et de guillotine. »

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Les élections de Saint-Amand-les-Eaux

Voici les résultats des élections municipales complémentaires qui ont eu lieu dimanche à Saint-Amand-les-Eaux.

Candidats républicains :	St-Amand	St-Amand ville	Total
Duvaux Désiré, dist.	867	794	1661
Lemaire Désiré, mid. rét.	776	723	1509
Dubois Théodore, prof.	695	624	1319
Gruy Victor, professeur	659	447	1106
Coquelle Victor, rentier	650	447	1097
Coupigny Alfred, inc. hol.	647	477	1124
Charles François, tabletier	627	401	1028
Hiraux Raoul, négociant	628	475	1103

Tous les candidats républicains sont élus.

Le mouvement révisionniste

EN ESPAGNE

Barcelone, 23 juin. — Toutes les fabriques sont actuellement fermées à Sabadell. Les ouvriers carriers sont sans travail.

A Manresa et dans les autres villes de Catalogne, la plupart des fabriques sont fermées.

L'industrie traverse actuellement une crise pénible due en partie aux grèves.

Malgré la levée de l'état de siège, l'agitation ouvrière continue en Catalogne.

Dernière Heure

TERRIBLE SINISTRE

New-York, 23 juin. — Une dépêche du consul des Etats-Unis de la Martinique, annonce que la moitié de la ville de Port-de-France a brûlé. Cinq mille personnes sont sans asile. Le consul fait appel à l'assistance.

LE SECTIONNEMENT ÉLECTORAL

de la ville de Lille

RECTIFICATION

Je trouve dans le *Réveil du Nord* un argument en faveur du sectionnement, argument sur lequel ce journal insiste beaucoup et qui consiste à dire que si le scrutin de liste est bien en effet le principe électoral posé par la loi, des exceptions faites en faveur de quelques grandes villes ont permis d'établir le sectionnement à Marseille, à Bordeaux, à Rouen et dans plusieurs villes analogues par leur population à la ville de Lille.

J'ai voulu en avoir le cœur net, j'ai télégraphié à Marseille, à Bordeaux et à Rouen.

Des réponses que j'ai reçues et des documents qui m'ont été envoyés, il résulte que l'affirmation du *Réveil* est absolument inexacte.

Les élections ont lieu à Marseille, Bordeaux et Rouen au scrutin de liste et sans sectionnement, je tiens les derniers tableaux électoraux de ces trois villes à la disposition du *Réveil*.

De mon côté, j'ai commis hier une erreur que je tiens à rectifier ; à la fin de mon article sur le sectionnement, j'ai dit que : en matière de sectionnement le nombre des conseillers à nommer était basé sur le chiffre de la population.

Je me suis trompé, je n'avais pas au moment où j'écrivais cela le texte de la loi du 5 avril 1884 sous la main mais seulement les numéros du *Journal officiel*, relatifs à la discussion de la loi; la base du chiffre de la population ayant été adopté en première délibération à la Chambre et au Sénat, je n'ai pas poussé mes recherches plus loin. J'ai eu tort, car en seconde délibération c'est le chiffre des électeurs inscrits qui a été voté et inscrit dans la loi.

Il résulte de ceci que l'argument subsidiaire que l'on pourrait tirer de la présence des étrangers dans le canton n'a pas de raison d'être,

Sauf cette rectification nécessaire, mon argumentation subsiste tout entière et, à mon avis, les articles des journaux réactionnaires et les conclusions sentimentales du *Réveil* n'en diminuent en rien la portée.

Th. BERGÈS

CHRONIQUE REGIONALE

Préfecture du Nord. — La Commission départementale se réunira le mercredi 25 courant à deux heures et demie précises.

Nécrologie. — M. André Dépréz, député du Pas-de-Calais, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, âgée de 81 ans.

Nous présentons à l'honorable représentant du Pas-de-Calais et à sa famille nos plus sincères condoléances.

Les travaux de nos ports. — Nous avons sous les yeux le relevé des dépenses faites dans les ports français de 1831 à 1887. Nous y prenons les chiffres qui intéressent notre région :

Dunkerque a reçu 77,705,435 fr. ; Calais, 41,425,418 f. ; Boulogne, 32,786,097 f. ; Dieppe, 26,970,409 fr. ; enfin, Rouen, 17,725,600 fr.

On ne peut constater les sacrifices considérables faits en faveur de Dunkerque par le gouvernement de la République sans trouver bien ingrats les électeurs de cette ville qui ont depuis quelque temps accordé leurs suffrages aux candidats réactionnaires et boulangistes.

Nominations administratives. — *Douanes.* — M. Lorcondol, dont Marc, surnuméraire de l'inspection de Bastia, vient d'être nommé commis à Blanc-Misseron.

Contributions indirectes. — Sont nommés: Commis à Lille, M. Mercier, venant d'Yvetot ; Remplaçant de M. Lemaire, révoqué.— Commis principal à Arnèke, M. Manhes, commis à Fourmies. — Commis à Lille, M. Cambez, surnuméraire actif du Pas-de-Calais, en remplacement de M. Pernet, nommé commis principal à Villers-Bretonneux.

Société de géographie. — La Société de Géographie de Lille a organisé dimanche dernier, une excursion dans une partie de la superbe forêt de Mormut; les voyageurs ont pu admirer les beautés et suivant l'intelligente direction donnée à l'exploitation par le sympathique M. H. Becourt, inspecteur des forêts au Quesnoy, membre correspondant de la société, dont les lecteurs du Bulletin, ont pu apprécier l'érudition et le savoir.

Partis à 8 h. 45 du matin, les excursionistes étaient de retour à Lille à 10 h. 32après avoir parcouru 22 kilomètres constamment sous la charme des grands arbres, des futaies et des taillis.

Voyage à la mer. — La Compagnie du chemin de fer du Nord organise pour le dimanche 29 courant un train de plaisir pour Calais.

Départ de Lille à 7 h. 35 du matin. Arrivée à Calais-Ville à 10 h. 24.

Départ de Calais à 8 h. 25 du soir. Arrivée à Lille à 11 h. 18.

Prix des places aller et retour, 7 fr. 50 en 2e classe et 5 fr. 50 en 3e classe.

Chemin de Fer du Nord. — On nous prie de poser à la Compagnie du Chemin de Fer du Nord les deux questions suivantes :

1° D'après les indications kilométriques du guide officiel de la Compagnie, il y a de Lille à Tourcoing 11 kilomètres ; cependant le tarif que les abonnements en troisième classe sont calculés sur la base de 13 kilomètres, coûtant 144 francs, alors qu'il y a un tarif de 10 à 12 kilomètres qui ne coûterait que 120 francs ?

2° Le 8 juin, il y avait un train de plaisir pour Calais, Boulogne, Dieppe, Rouen, dont le prix aller et retour de Lille, se montait à 9 francs en 3e classe et 6 francs en 2e classe.

Hier, 22 juin, il y avait un train de plaisir pour Dunkerque, distance 88 kilomètres, dont le prix aller et retour était de 7 francs en 2e classe et 5 fr. 50 en 3e classe.

Pourquoi favoriser Calais au détriment de Dunkerque ?

Nous serions heureux d'insérer les réponses de la Compagnie à ces deux questions.

Archives départementales. — *Inspection.* — Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a chargé M. Lacombe, inspecteur général des archives et bibliothèques de visiter, cette année, les archives de la Préfecture et des sous-préfectures de Cambrai, Douai et Valenciennes. Il inspectera également les dépôts communaux et hospitaliers de Lille, Cambrai, Douai, Valenciennes, Bergues et Bourbourg.

Chronique locale

ROUBAIX

Conseil municipal. Le conseil municipal se réunira vendredi prochain à sept heures et demie en séance extraordinaire pour examiner les questions suivantes :

1. Bourses et subsides. — Institution des jeunes aveugles de Roubaix.
2. Demande de bourse en faveur du jeune Vincent Dehier.
2. Secours et subsides. — Société française de Londres. — Demande de subvention.
3. Budget supplémentaire. — Comptes administratifs et de gestion de l'exercice 1889. — Budget supplémentaire de 1890. — Avis du conseil municipal.
4. Hospices. — Aliénation de rentes. — Avis du conseil municipal.
5. — Hospices. — Dépenses d'entretien des voies. — Remboursement. — Demande d'autorisation de plaider contre le syndic de la faillite.
6. Id. — Hospice de Roubaix à Lille. — Insuffisance des départs vers Croix. — Pétition.
7. Voirie municipale. — Service des droits de voirie. — Demande d'un crédit supplémentaire.
8 Id. — Rue Bella. — Classement et mise en état de viabilité.
9 Id. — Rue Ingres. — Classement et mise en état de viabilité.
10. Id. — Rue de Hoche. — Première section. — Classement, travaux de voirie.
11. Id. — Rue Hoche. — Deuxième section. — Prolongement de la rue Gérard de Nerval.
12. Id. — Rue des Charpentiers. — Classement et mise en état de viabilité.
13. Service vicinal. — Budget des ressources et des dépenses pour 1891.
14. Id. — Rue de l'Amiral Courbet. — Ouverture, classement, travaux de voirie.
15. Id. — Rue de l'Ouest, pétition de M. Deleroix relative à la construction d'une voie ferrée traversant la rue.
16. Id. — Rue Ste-Thérèse. — classement.
17. Id. — Rue Gambetta. — Alignements. — Marché de gré à gré avec la maison de Gillet.
18. Id. — Id. — Rue de Soubise ; construction d'un tronçon d'égoutage.
19. — Soutiens de famille ; jeunes soldats en activité de service demandant à être renvoyés dans leurs foyers en qualité de soutiens de famille. — Avis du Conseil municipal.

Rapports des Commissions

1. Secours et subsides. — Société colombophile les « Vétérans de l'Eaîlé ». demande d'un prix.
2. Fabriques des églises de St-Martin, de Notre-Dame, St-Eloi, Ste-Croix, St-Joseph et Sacré-Cœur. — Compte administratif de 1889 et budget de 1891. M. Carissimo.
3. Mont-de-Piété. — Compte de gestion et compte administratif de 1889 budget supplémentaire de 1890 avec ses dépenses. M. F. Roussel.
4. Service de la constatation des décès. — Projet de modifications à apporter aux circonscriptions existantes. M. Bouchecourt.
5. Mont-de-Piété. — Dégagements des objets de travail et d'effets d'habillement. M. Heyndrickx.
6. Bâtiments communaux. — Condition publique; construction d'une chambre vitrée, M. Blanchet.
7. Id. — Eglise St-Martin, réparations diverses; demande d'un crédit supplémentaire, M. le docteur Carrette.
8. Id. — Demande d'un employé auxiliaire pour les règlements des comptes de mitoyenneté, M. Heyndrickx.
9. Id. — Abattoir, construction d'un logement pour l'inspecteur, M. Delaporte-Bayart.
10. Voirie municipale. — Alignement de ceinture; expropriation des terrains; offres à faire aux propriétaires expropriés, M. Carissimo.
11. Id. — Rue de Lannoy, prolongement; expropriation des terrains; offres à faire aux propriétaires expropriés, M. Carissimo.
12. Id. — Rue du Caire, prolongement; proposition de M. Bonnel. M. le docteur Carrette.
13. Id. — Rue Pierre-Proyart, partie comprise entre la rue Buffon et la rue de Jemmapes; classement, M. A. Lounge.
14. Id. — Cession de terrain à la voie publique, — MM. Augustin et Léon Dereumaux, rue du Tilleul; Emile Vermeersch, rue du Tilleul; Andre Mellaerts, rue d'Avelghem; Guillaume Leleivre et fils, rue d'Ifem; Gustave Wattin, rue de Barbieux; L. Derville et fils, rue du Tilleul, M. Lounge.
15. Id. — Boulevard d'Armentières. — Abords du passage à niveau, pavage d'un trottoir appartenant à la Veuve Ch. Delaporte.
16. Id. — Parc de Barbieux. — Avenue Lacébédie; conduite d'eau, M. Delaporte. — Demande de MM. Isaac Holden et fils, M. le docteur Derville.
18. Id. — Rue Delespaul, section comprise entre la rue de Carrigoles et la rue d'Oran. — Classement et mise en état de viabilité, M. Degille.
18. Id. — Rue de France. — Classement et mise en état de viabilité, M. Chéron.
19. Id. — Rue Christophe Colomb. — Classement et mise en état de viabilité, M. Carissimo.
20. Id. — Rue Thiers. — Demande de classement et mise en état de viabilité.
21. Id. — Rue de Sévigné. — Classement et mise en état de viabilité, M. Delaporte-Bayart.
22. Id. — Rue Jeanne d'Arc, prolongement de la maison pontière de la Grande-Vigne, M. Carrette.
23. Bouches à incendie pour pompes à vapeur. — Marché de gré à gré, M. Lounge.
24. Rue de Lannoy. — Alignements, M. Chéron.
25. Eclairage électrique du cercle de l'Industrie. — Demande de MM. Desclées frères & Cie, M. Carissimo.
26. Institut Sévigné. — Acquisition de l'emplacement, M. Derville.
27. Groupe de Création d'un marché aux bestiaux. — Changement de date. — Avis du Conseil municipal de Roubaix, M. Chéron.
28. Cimetière. — Recouvrement des droits de fosse. — Modifications au règlement, M. F. Roussel.
29. Caisse d'épargne. — Projets de modifications aux statuts. — Avis du Conseil municipal, M. Carissimo.
30. Téléphone. — Ligne téléphonique entre Roubaix, Tourcoing et Fourmies ; projet de convention avec M. Ch. Tiers.

Budget supplémentaire de 1890. — Compte administratif et compte de gestion de la ville de Roubaix pour 1889. M. Carissimo.

Budget supplémentaire de 1890. M. Carissimo.

Compte de gestion du receveur municipal pour 1888 ; observation de M. le trésorier-général. M. le Dr Carrette.

Tuileries, M. Degalle.

Soutiens de famille. — Jeunes gens de la classe 1889 et ajournés des classes 1887 et 1888; avis du Conseil municipal, M. F. Roubaix.

*

Le Journal officiel publie la loi suivante :

Article unique. — Est approuvé l'engagement pris par la ville de Roubaix (Nord), aux termes d'une délibération du conseil municipal, en date du 19 juillet 1889, de payer en cinq annuités de cent mille francs (100,000 fr.) chacune, avec les intérêts au taux de quatre francs pour cent (4 fr. p. 100), la somme de cinq cent mille francs (500,000 francs), formant le prix d'acquisition d'une propriété sise rue du Grand-Chemin et rue des Fleurs.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 21 juin 1890.

Chronique colombophile. — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain le compte-rendu des différents concours colombophiles qui ont eu lieu dimanche.

Accidents. — Hier matin, un ouvrier maçon, M. Augustin Caby, travaillait à la construction de l'aqueduc au hameau du Huftin, déplaçait des planches servant à la maçonnerie, lorsqu'il eut la main prise sous l'une d'elles. Le jeune homme fut retiré de cette position cruelle, on constata qu'il avait deux doigts de la main gauche écrasés.

Il a été transporté à l'hôpital.

Cet ouvrier demeure rue de Lannoy, cour Royaval.

— Un ouvrier briquetier, travaillant pour le compte de M. Thibaut, au hameau du Sartel, nommé Gustave Nolf, demeurant à Courtrai, s'est donné un violent coup de pelle sur le pied droit et s'est gravement blessé.

Il a été mis d'urgence à l'hôpital.

Ivresse et outrages. — L'agent de sûreté Duhem a arrêté hier après-midi, rue des Fabricants, une nommée Octavie Wouters, âgée de 29 ans, demeurant à Tourcoing, hameau du Blanc-Seau, pour ivresse. Pendant le trajet elle n'a cessé d'injurier l'agent ce qui lui vaut une double contravention.

Objets trouvés. — Le jeune Desouter a trouvé sur la voie publique une croix en or qu'il s'est empressé de déposer au bureau de M. le commissaire central où on peut la réclamer.

Un porte-monnaie contenant une certaine somme a été trouvé sur la voie publique par Florimond Lesage, âgé de 14 ans, demeurant rue de l'Epeule et un billet de banque, trouvé par Ernest Vandeville, demeurant à Marcq-en-Barœul, ont été déposés au bureau de M. le commissaire central où on peut les réclamer.

Deux chutes dans le canal. — Dimanche après midi, vers cinq heures et demie, M. François Huss, épicier, âgé de 50 ans, demeurant rue des Sept-Ponts, longeait le canal lorsqu'arrivé au quai d'Anvers, il fit un faux pas et tomba dans l'eau.

Il fut retiré sain et sauf par des passants.

— Le soir, vers huit heures, plusieurs gamins de 10 à 12 ans, jouaient le long du canal du quai de Rouen, lorsque l'un d'eux, Camille Nagels, âgé de 12 ans 1/2, tomba à l'eau.

Aux cris poussés par ses camarades, un batelier, M. Emile Dupuis, s'empourut et sauva prendre le temps de se déshabiller, se jeta au secours de l'enfant qu'il ramena sain et sauf, sur la berge.

Après avoir reçu quelques soins, il a été transporté chez ses parents, rue Buffon.

Un vol de lanternes. — La nuit dernière vers une heure, les agents Catoire et Cocher passaient rue de Tourcoing, lorsqu'ils aperçurent, venant à eux, quatre individus en état complet d'ivresse, porteur chacun d'une lanterne allumée. Les agents se doutèrent dans une cour jusqu'au passage des ivrognes qu'ils arrêtèrent, sauf un qui réussit à prendre la fuite.

Interrogés sur la provenance de ces lanternes, ils déclarèrent les avoir volées à Tourcoing, dans une maison en construction rue de Gand.

Ils ont été écroués au dépôt du premier arrondissement

Ce sont les nommés Jean-Baptiste Merseau, plâtrier, âgé de 23 ans, demeurant rue des Filatures, cour Cornil.

François Dequick, rattacheur, âgé de 22 ans, demeurant rue des Filatures, cour Cornil.

Gustave Denolet, rattacheur, demeurant rue de la Planche-Trouée.

Celui-ci, âgé de 18 ans, est un nommé Cyrille, et travaille chez M. Delescluse, boulevard de Belfort ; il ne tardera pas à être arrêté.

Les ivrognes. — Dimanche après-midi, à trois heures et demie, un rassemblement d'une centaine de personnes, s'était formé rue de la chaussée, autour du nommé Jacques Niévens, ferblantier, âgé de 53 ans, demeurant rue Jacquart qui, étant en état d'ivresse, faisait un tapage infernal.

— La nuit dernière, vers une heure et demie, le nommé Gaspard Desnoulet, fileur, âgé de 38 ans, demeurant rue Ste-Elisabeth, passait en titubant rue Pierre-de-Roubaix.

Un agent l'a conduit au dépôt du premier arrondissement.

Av.s militaire. — Les réservistes de la classe 1879 sont invités à se rendre à la gendarmerie de Roubaix pour y retirer leurs livrets militaires.

TOURCOING

Réception de l'Orphéon des Travailleurs

Ainsi que la dernière dépêche parvenue dans la soirée de dimanche le faisait prévoir, la vaillante société chorale l'Orphéon des Travailleurs, a obtenu en outre des prix que nous avons indiqués, le prix d'honneur.

Cet heureux résultat n'a été connu qu'hier matin.

L'administration municipale, en présence des succès remportés par les Orphéonistes, avait fait afficher un avis officiel des prix remportés par la société « en exprimant l'espoir que la population tiendrait à honneur de recevoir dignement ces glorieux enfants de Tourcoing. »

Les couleurs nationales ont été arborées sur la façade de l'Hôtel de Ville à la gare, et la mairie a été pavoisée.

Toutes les sociétés subventionnées par la ville ont été convoquées pour la réception.

A la gare

C'est par le train de six heures dix-huit minutes, que la société victorieuse devait arriver.

Dès cinq heures, une foule compacte se dirige vers la gare.

Grâce à le nombre de parents et d'amis porteurs de couronnes et de bouquets pour en couvrir les vainqueurs.

Sur le quai de la gare, la musique municipale est arrivée.

A l'heure réglementaire, le Train est signalé.

La musique municipale attaque vigoureusement la *Marseillaise*, et c'est aux accents de notre hymne national que le train stoppe en gare de Tourcoing.

M. Mary, secrétaire-général de la mairie, délégué pour recevoir la Société s'avance vers le président et le chef, MM. Paul Jouy et Edouard Mortier, et, au nom de l'administration municipale leur adresse les premières félicitations.

De tous côtés les membres de l'*Orphéon des Travailleurs* sont entourés et chargés de trophées de victoire.

Le cortège se met en route pour l'Hôtel-de-Ville.

Un peloton de cavaliers volontaires ouvre la marche, puis viennent les Sociétés suivantes : La *Fraternelle*, les *Trouvères*, la société de gymnastique, les *Enfants de Tourcoing*, la société municipale de gymnastique et d'armes, l'Harmonie Tourquennoise, une délégation des *Crick-Sicks*, la musique municipale la Société victorieuse.

Il est regrettable que bien que convoquées, un certain nombre de sociétés ne soient pas venues.

Parmi les absents nous devons malheureusement citer les sapeurs-pompiers ; le public a beaucoup remarqué cette abstention. Nous avons su que les pompiers avaient été convoqués les matin à onze heures, et leur absence est au moins singulière.

Le cortège est arrivé à l'Hôtel de Ville vers 7 heures.

Dans la grande salle des mariages, MM. Lehoucq et Sasselange adjoints, entourés de presque tous les membres du Conseil municipal attendaient la société.

M. Sasselange a pris la parole et s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

Il est très désirable que M. le maire puisse présider à votre réception, malheureusement, retenu chez lui par la maladie, il nous a prié, mon ami Lehoucq et moi de vous adresser, au nom de l'administration et du Conseil municipal, les plus chaleureuses et les plus sympathiques félicitations pour le mémorable succès que vous venez de remporter.

Votre succès est d'autant plus grand que votre phalange est essentiellement composée de travailleurs, qui après une dure journée de labeurs quotidiens, prennent sur les heures consacrées au repos, quelques instants pour l'étude.

Au nom de l'Administration, du Conseil municipal et de la population tout entière, je vous félicite et vous dis : Merci.

N'oubliez pas que vous devez les heureux résultats que vous venez de remporter à votre chef distingué et à votre dévoué président.

Vous pouvez compter sur l'appui constant de la ville et du Conseil municipal.

Je bois au présent, à l'avenir et à la vitalité de votre société !

A l'union de tous les travailleurs ! A l'orphéon des travailleurs !

Des applaudissements et des cris de : Vive la municipalité ! accueillent la péroraison de l'allocution de M. Sasselange.

Les vins d'honneur sont servis.

Les prix remportés par la vaillante chorale se composent : 1 lyre d'honneur en cuivre et deux très belles palmes en vermeil. Le prix de quatuor est représenté par une médaille d'or. Un prix de direction, diplôme, a été décerné à M. Mortier, chef de chœur.

M. Sasselange a informé qu'un télégramme de félicitations adressé par la municipalité de Tourcoing, au reçu des deux premières dépêches, est arrivé ; il a distribué quelques minutes après le départ de la société.

L'épreuve du quatuor a été subie par MM. Mignotte, ténor, Sherin, second ténor ; Eudries, baryton et Leblanc, basse.

A l'issue de la réception, la musique municipale, massée dans la cour d'honneur, a exécuté la *Marseillaise*.

La société s'est ensuite rendue à son local, rue de la Latte, où une réception magnifique lui avait été préparée par les habitants du quartier.

En somme, succès complet, pleinement mérité et dont nous sommes heureux de féliciter à notre tour la vaillante Société ouvrière: *l'Orphéon des Travailleurs.*

La « Tourquennoise » à la Louvière. — Une délégation de onze membres de la Société municipale de gymnastique et d'armes la *Tourquennoise*, s'est rendue dimanche à la fête régionale de gymnastique de la Louvière, près Mons (Belgique).

La population a fait à nos concitoyens un accueil véritablement enthousiaste, et dont ceux-ci conserveront longtemps l'excellent souvenir.

Tous les honneurs ont été pour nos Frères français venus à la fête.

Deux splendides médailles commémoratives ont été offertes par cet heureux à la délégation de la *Tourquennoise*, et assurance a été donnée à ses directeurs que plusieurs sociétés belges assisteraient au concours de gymnastique de Tourcoing, les 21 et 28 août.

Trouvaille. — Dimanche 22 juin, une boulette de cinq centimes a été trouvée sur la plateforme du car à vapeur de Lille à Tourcoing par Mouveaux. La personne qui a perdu cet objet devra s'adresser à M. le commissaire central de Tourcoing, pour renseignements.

Commencement d'incendie. — Dans la nuit du 21 au 22, un commencement d'incendie s'est déclaré au domicile des époux Desmettre, au Chêne-Houpline. M. Desmettre, ouvrier de fabrique, travaillait la nuit. Sa femme qui couchait à l'étage de la maison avec ses jeunes enfants fut éveillée vers une heure du matin par une épaisse fumée qui la prenait à la gorge. S'étant levée aussitôt elle constata qu'un incendie s'était déclaré dans la maison au rez-de-chaussée.

Elle s'empressa d'appeler au secours, et fit sortir ses enfants de leur habitation.

Les voisins pénétrèrent dans la maison et parvinrent assez rapidement à éteindre le feu qui s'était déclaré on ne sait comment dans une garde-robe du premier étage. Les dégâts sont évalués à 300 fr. Les époux Desmettre ne sont pas assurés.

Pick-Pocket. — Hier soir, Mme Marie Denturcq, veuve Mathieu, demeurant, rue Fin de la Guerre, s'était rendue avec ses jeunes enfants aux abords de la gare pour assister à la rentrée de l'Orphéon des Travailleurs.

Elle fut l'objet des attentions délicates d'un monsieur qui fit passer les enfants au premier rang. Bientôt après cet individu disparaissait et Mme Denturcq avant porté sa main à sa poche constata la disparition de son portemonnaie contenant 6 fr. environ.

En vente au bureau du journal, rue Verte, 56 à Tourcoing :

Les Juifs à travers les âges, le grand roman historique de Gustave Ohnet, le mot en vente aujourd'hui les cinq premiers numéros, est une œuvre remarquable non seulement au point de vue philosophique et moral, mais encore au point de vue de style et des recherches minutieuses dont elle a été l'objet.

L'auteur, M. Paul DIVOI, dont l'éloge n'est plus à faire, s'est surtout attaché à rendre aux faits historiques leur véritable, à les harpasser du brouillard de légende dont les siècles les avaient enveloppés, et à permettre à tous ceux qui auront lu et méditer son ouvrage de porter sur l'Histoire un jugement impartial, sain et raisonné.

Mais le fond de l'œuvre, si sérieux soit-il, n'en exclut pas l'attrait. Et cette grande épopée des

JUIFS A TRAVERS LES AGES

où nous verrons vivre, aimer et souffrir les grandes figures qui nous sont familières depuis l'enfance, nous intéressera bien davantage que le plus passionnant des romans modernes.

L'éditeur, de son côté, n'a rien négligé pour donner à cette publication tout l'éclat qu'elle mérite. Il a voulu en faire un ouvrage de luxe, et, pour atteindre au but, au-un sacrifice ne lui a coûté. Il s'est assuré pour l'illustration du roman, la collaboration d'un artiste de talent.

En un mot, tout en offrant au lecteur le moyen de s'instruire en se délassant, il lui permet d'acquérir, à peu de frais, un ouvrage de prix qui aura sa place dans toutes les Bibliothèques, chez le riche comme chez l'artisan ;

Les cinq premières livraisons sont exceptionnellement vendues 5 centimes, les livraisons suivantes 10 cent.

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

Vin agréable

tannique, fortifiant et digestif

« Le VIN DE BANYULS est le Vin le plus riche en tonic que l'on connaisse. — C'est un Vin de quinquina naturel. Tout concourt à lui assurer le premier rang. » *Docteur* Bouchardat. »

« Pris en dehors des repas et au moment de se mettre à table, le VIN DE BANYULS-TRILLES est un excellent tonique qui stimule les fonctions de l'estomac et auquel on peut avec confiance dans *Docteur Pavre.* »

Les lignes qu'on vient de lire sont la meilleures des recommandations en faveur de ce produit.

DANS TOUS LES CAFÉS

ET CHEZ LES ENTREPOSITAIRES

Exiger la marque sur la bouteille

Une lâche agression à Wattrelos

Coups de revolver — Un homme blessé mortellement.

Hier matin, vers sept heures, une bande de jeunes gens rivés revenaient de la ducasse de Wattrelos, où ils avaient passé la nuit, lorsque arrivés en face de la demeure de M. Putmann, charron, au Petit Audenarde, sur le territoire Wilreseaux ils eurent la malvaise idée de jeter des pierres dans l'atelier.

M. Putmann les pria de cesser ce jeu brutal mais ils recommencèrent à qui mieux mieux, si bien que le charron reçut sur la figure et sur la main gauche des pierres qui le blessèrent.

Celui-ci se mit alors sur la défensive, il alla chercher son revolver, puis tira un premier coup en l'air et un second sur la bande.

L'un des jeunes gens nommé Alfred Legagneur, âgé de 19 ans, plafonneur, reçut une balle dans le côté droit. Le projectile alla se loger derrière le tête à la hauteur de l'épine dorsale.

Ses amis effrayés de le voir tomber inanimé s'emparèrent de son corps et le transportèrent au domicile de son beau-frère M. Pauwels, plafonneur à la Vieille-Place à Wattrelos.

M. Leplat, docteur, immédiatement appelé a donné ses soins au blessé, mais l'état de celui-ci est désespéré et il est probable qu'à l'heure où paraîtront ces lignes il aura cessé de vivre.

Le parquet de Courtrai est descendu dans l'après-midi à Herseaux et a